

Lettre Trimestrielle

Bien-Vivre à Saint-Martin-sur-Oust

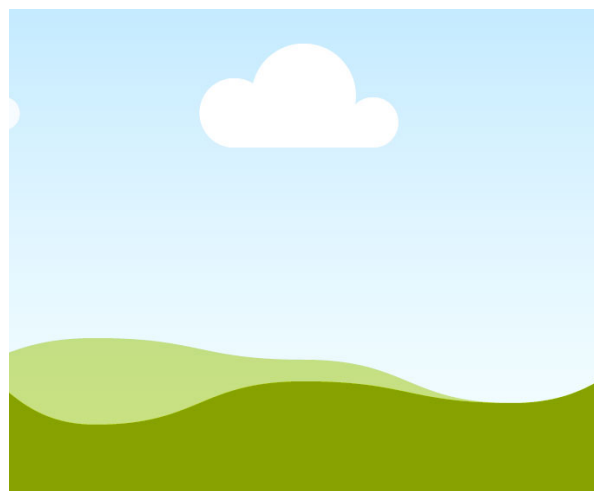
.....

Qualité de vie / Vie Associative

Dimanche 22 mai : Une journée Citoyenne pour "Bien Vivre à Saint-Martin"

L'accueil des nouveaux arrivants depuis janvier 2020 et le retour du Forum des Associations, après presque 10 ans !

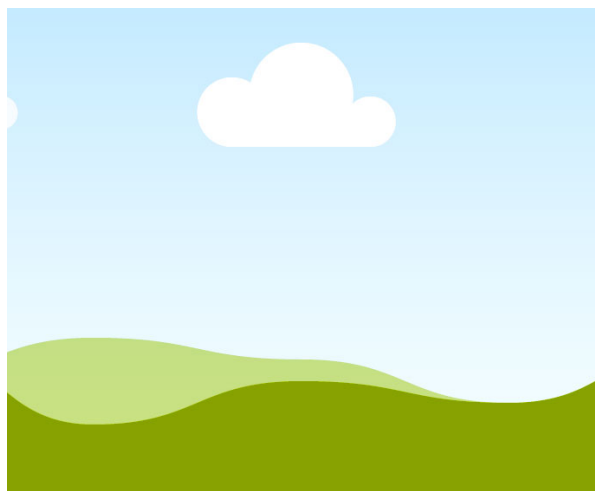
Le contexte sanitaire ne nous avait pas permis de recevoir, comme d'habitude, les nouveaux habitants, lors de la cérémonie des vœux. Nous avons donc profité du Forum des Associations pour les convier à un petit verre de l'amitié. Un bon moment d'échanges et de partages !



Organisation de la journée

Une majorité des associations Martinaises étaient présentes pour faire proposer leurs activités. Ce tissu associatif est un atout très important pour l'attractivité de notre commune.

La reprise du Marché Estival : du 15 juin au 14 septembre - avec animations



Depuis l'été 2020, les chasseurs de l'ACCA de Saint-Martin-sur-Oust œuvrent bénévolement pour la rénovation d'un local, destiné au fonctionnement de l'association de chasse. Pour cela, une partie de l'ancien bâtiment des services techniques, situé au lieu-dit "Le Calvaire", a été réhabilitée. Le local se compose d'un laboratoire de découpe voué aux activités de venaisons du grand gibier ainsi que d'une pièce de vie.

Les travaux et les matériaux ont été entièrement financés par l'ACCA. Une participation financière de l'association de pêche a été perçue lors de la construction du mur mitoyen entre les deux associations. Par ailleurs, la municipalité a pris en charge le coût des travaux de raccordement des eaux usées au tout-à-l'égout.

.....

Voie - Urbanisme - Environnement

Modalités des demandes d'urbanisme

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE!
Particuliers & professionnels

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

La semaine bleue est un événement national dédié aux retraités et personnes âgées.

Sur notre territoire cette action est portée par la communauté de commune de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC).

Cette année marque les 70 ans de cette opération qui en 1951 s'appelait « la journée des vieillards ». La thématique retenue est ainsi : 70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale. « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

Durant cette semaine Bleue, un programme a été proposé avec plusieurs actions sur le territoire de l'OBC.

Afin de fédérer un maximum les partenaires sur les différentes communes, un fil rouge a été instauré en 2018. Cette année il est proposé de partir sur le support de l'arbre et sur le thème d'hier et aujourd'hui. A Saint-Martin-sur-Oust, nous avons réalisé un "arbre à photos" avec des portraits de nos aînées d'aujourd'hui et des photos d'eux il y a 70 ans. Les encadrements ont été réalisés par les classes de CM de l'école Saint-Joseph. L'idée est de ne pas oublier que la personne vieillissante a été jeune et conserve une âme d'enfant en son sein. Car un jour, nous aurons tous cet âge avancé !

Les 6 étapes :

- 1 Connectez-vous**
<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pc/gnau/>
- 2 1^{ère} connexion ?**
Créez votre compte
Déjà inscrit ?
Connectez-vous à votre compte
- 3 Choisissez le dossier à créer**
 - Certificat d'urbanisme
 - Déclarations préalables
 - Permis de construire
 - Permis d'aménager
 - Permis de démolir
- 4 Sélectionnez la commune concernée**
par le projet
- 5 Complétez le formulaire**
Cerfa et joignez les pièces nécessaires
- 6 Transmettez la demande en ligne**
Votre demande est transmise à la mairie.
Vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique.

- L'avancement de votre dossier peut être suivi depuis votre espace personnel.
- Le dépôt du dossier au format papier, en mairie, reste possible.
- Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

Service Autorisation du Droit des Sols
38 Place de la Mairie - 56800 PLOËRMEL
02 97 73 20 97 - ads@ploermelcommunaute.bzh



Depuis l'été 2020, les chasseurs de l'ACCA de Saint-Martin-sur-Oust œuvrent bénévolement pour la rénovation d'un local, destiné au fonctionnement de l'association de chasse.

Pour cela, une partie de l'ancien bâtiment des services techniques, situé au lieu-dit "Le Calvaire", a été réhabilitée. Le local se compose d'un laboratoire de découpe voué aux activités de venaisons du grand gibier ainsi que d'une pièce de vie.

Les travaux et les matériaux ont été entièrement financés par l'ACCA. Une participation financière de l'association de pêche a été perçue lors de la construction du mur mitoyen entre les deux associations.

>> N'hésitez pas à poser vos questions en Mairie auprès d'Anita à l'accueil. Elle a été formée à l'Urbanisme et répondra à vos questions avec beaucoup de professionnalisme et le sourire en prime !

REGLEMENTATION - DECHETS VERTS

Rappels des textes de l'arrêté préfectoral / schéma (FB) trop grand...

Depuis l'été 2020, les chasseurs de l'ACCA de Saint-Martin-sur-Oust œuvrent bénévolement pour la rénovation d'un local, destiné au fonctionnement de l'association de chasse.

Pour cela, une partie de l'ancien bâtiment des services techniques, situé au lieu-dit "Le Calvaire", a été réhabilitée.



>> Nous comptons sur vous pour voir enfin le bout du tunnel...



Tourisme

UNE IDÉE DE PROMENADE...

Saint-Léonard / Etang du Vau-Laurent - Durée env. 1h30/2h

- Départ "Les Fosses Tata (Château d'eau)
- Prendre le chemin sur 700m
- Au croisement (dessin sur la carte) , prendre à gauche et continuer pour atteindre la route qui descend à Saint-Congard.
- A la sortie du 1er virage, chemin à droite
- Continuer sur env. 500m et tourner à gauche (avant les pommiers situés sur la droite)
- Vous découvrirez alors un rocher nommé "Le cheval Gauthier", avec vue sur le bourg de Saint-Congard et la Vallée de l'Oust
- Revenir sur ses pas et prendre à gauche, longer les pommiers et remonter jusqu'au croisement (dessin sur la carte)
- Prendre à gauche et monter la côte.
- Avant de redescendre sur l'autre versant, sous la responsabilité des randonneurs et surtout dans le respect de la propriété privée, vous aurez la possibilité d'une découverte étonnante.....
- Reprendre ensuite le chemin pour descendre la côte
- En bas, prendre à droite sur 500m, puis continuer sur le chemin à gauche après le verger
- Enfin, environ 500m sur la droite pour rejoindre le point de départ



Jeunesse - Affaires scolaires

Nous souhaitons lancer 2 projets concernant la jeunesse d'ici la fin de l'année. Dans un 1er temps, nous voulons savoir si les jeunes martinais sont motivés ! Aussi, pour nous aider à les concrétiser, nous leur demandons de se faire connaître en Mairie, dès à présent

PROJET "Commission Jeunesse"



Et pourquoi pas créer une "Commission Jeunesse" pour les 10-16 ans ?

Et pourquoi pas une animation de cette commission avec différents partenaires (élu, membre d'asso, Bénévole...?)

Les objectifs :

- Favoriser le lien entre les jeunes martinais et la municipalité,
- Travailler ensemble sur les souhaits, les ressentis, les besoins correspondant à leur tranche d'âge et mener des projets pour améliorer la vie des jeunes et/ou des habitants du village.
- Découvrir le fonctionnement citoyen de la commune et des ses administré(e)s.

Intéressé (e) ?

Faites-vous connaître en contactant la MAIRIE !

PROJET "Opération ARGENT DE POCHE"

